



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 302/2025
Date de la séance du CE : 19 mars 2025
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2025.STA.528
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Mme la députée Christine Blum, Melchnau, avec effet au 31 mai 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme Samira Martini, née en 2000, Herzogenbuchsee, inscrite sur la liste 1 : Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften – Frauen dans le cercle électoral de la Haute-Argovie,

élue au Grand Conseil au 1^{er} juin 2025.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État